

Création de Société par Actions Simplifiée**ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

CIC LYONNAISE DE BANQUE CIC GOLFE JUAN, 98 AVENUE DE LA LIBERTE 06220 VALLAURIS déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 2 000 €.

M. MARTINEZ Sylvain, représentant de la société A.S EVENT DECORATION S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe VILLA DAVID 57 AVENUE MICHEL JOURDAN CANNES LA BOCCA 06150 CANNES, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
M. MARTINEZ Sylvain	100	1 000 €
M. RIBIC Adis	100	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

10096 18311 00050220202 91

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 30 mai 2023

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

Lu et approuvé

[Signature]

Jean-Philippe BLANC
Chargé d'Affaires des Professionnels
jeanphilippe.blanc3@cic.fr

[Signature]

Lyonnaise de Banque
98 avenue de la Liberté
06220 GOLFE JUAN
Tél. 04 92 28 43 78
(appel local non surtaxé)
Fax 04 93 67 42 26

